

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 09/04/2021

COVID-19 - ADAPTATION DU DISPOSITIF DE GARDE D'ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le service de garde des enfants de 0 à 16 ans mis en place depuis le lundi 5 avril pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise sanitaire évolue pour s'adapter à la période de vacances scolaires.

Pour mémoire, peuvent bénéficier de ce dispositif :

- Tous les personnels des établissements de santé ;
- Les biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes ;
- Tous les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du *contact-tracing*, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (personnels soignants et administratifs des centres de vaccination, pompiers), ainsi que les préparateurs en pharmacie et les ambulanciers ;
- Les agents des services de l'État chargés de la gestion de la crise au sein des préfectures, des agences régionales de santé et des administrations centrales, ainsi que ceux de l'assurance maladie chargés de la gestion de crise ;
- Tous les personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux suivants : [EHPAD](#) et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées ; services d'aide à domicile (personnes âgées, personnes handicapées et familles vulnérables) ; Services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus ;

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la communication
interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet du préfet

1/4

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX



- Tous les personnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection maternelle et infantile ([PMI](#)) des conseils départementaux ainsi que les établissements associatifs et publics, pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'interventions à domicile (TISF) et les services de prévention spécialisée ;
- Les enseignants et professionnels des établissements scolaires, les professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant, les assistantes maternelles ou les professionnels de la garde à domicile, les agents des collectivités locales, en exercice pour assurer le service minimum d'accueil ;
- Les forces de sécurité intérieure (police nationale, gendarmerie, sapeurs-pompiers professionnels, policiers municipaux, surveillants de la pénitentiaire)

Conditions d'accès au service

Les parents concernés sont invités à informer, par mail ou par téléphone, l'établissement de leur souhait de recourir à cet accueil afin qu'il soit préparé le mieux possible.

Les enfants ne seront accueillis que sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde (cf PJ) et d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...).

Ils devront également attester que leur enfant n'est pas symptomatique.

Les enfants identifiés comme cas contact ne seront admis que sur présentation d'une attestation de réalisation d'un test dans les 72 heures précédant le premier jour d'accueil (cf PJ).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

[Prénom et Nom]

demeurant :

[Adresse]

représentant légal de :

[Prénom et Nom de l'élève]

Exerçant la profession de :

atteste sur l'honneur que :

- ⇒ je ne dispose d'aucune solution de garde pour mon enfant ;
- ⇒ mon enfant ne présente pas de signes évocateurs de la Covid-19 ;
- ⇒ si mon enfant est contact à risque ou que sa classe a été fermée après le 22 mars 2021, le résultat du test RT-PCR ou antigénique réalisé le [date du test] est négatif (obligatoire pour les élèves à compter du CP).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **[commune]**, le **[date]**

Signature

.....
[Prénom] [Nom]